

ASSEMBLÉE NATIONALE

30 septembre 2014

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE - (N° 2230)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 740

présenté par
Mme Buis

ARTICLE 4

Après le mot :

« bâtiment, »,

rédiger ainsi la fin de la dernière phrase de l'alinéa 2 :

« dans le même secteur ou à proximité de celui-ci ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.